Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 52 (1923)

Heft: 6

Rubrik: Le cours de cartonnage donné à Saint-Gall

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

loppements. Nous avons, cependant, tenu à attirer l'attention sur la nécessité impérieuse de donner à notre jeunesse une solide instruction professionnelle. Notre rôle d'éducateur nous impose le devoir de travailler, par tous les moyens possibles, au bien-être matériel et moral de notre jeunesse. En agissant ainsi, nous contribuerons directement à la prospérité générale de notre cher pays.

Bulle, le 23 septembre 1922. F. Noel.

Le cours de cartonnage donné à Saint-Gall

Le 32me cours normal suisse de travaux manuels s'ouvrait, le 17 juillet dernier, dans la Hadwigschulhaus, à St-Gall. Il se terminait le 12 août suivant. Au programme figuraient le cartonnage, la menuiserie, le travail sur métal et « l'école active » aux trois degrés primaires. Chacune de ces branches était enseignée dans un cours séparé. Les participants étaient au nombre de 150 : 132 instituteurs primaires ou secondaires et 18 institutrices. L'horaire du travail comportait huit heures par jour.

Les cours de cartonnage ainsi que les travaux sur bois et sur métal se proposent avant tout d'éveiller, dans la jeunesse, l'idée d'apprendre un métier.

Il serait intéressant d'indiquer ici le but spécial de chacun de ces cours, leur plan, leur méthode, etc. Je me bornerai à dire deux mots du cours que j'ai eu l'avantage de suivre, de celui de cartonnage.

C'est avec la plus vive sympathie que nous fûmes accueillis à St-Gall, tant de la part de la direction des cours que de celle des autorités de la ville et du canton. Rien ne fut épargné pour rendre notre séjour agréable. Aussi garderons-nous tous, des quelques jours passés dans l'antique cité des abbés, le meilleur souvenir.

St-Gall, comme toutes les localités industrielles, subit en ce moment une crise pénible. Sa population, qui était en 1914 de 87,000 h., est tombée à 67,000. J'ai la conviction que cette ville réussira, grâce au travail intelligent et persévérant de sa population, à triompher des épreuves de l'heure actuelle.

Pour le cours de cartonnage, notre distingué et aimable maître, M. Rösti, instituteur à Berne, s'est conformé au programme arrêté par la Société suisse des travaux manuels.

Ce cours comprenait l'enseignement à 3 degrés, pour les 4me, 5me et 6me années scolaires (élèves de 10 à 13 ans), chaque degré formant par lui-même un tout complet. On commence partout de la même façon : d'abord par des travaux très faciles, puis les difficultés s'accroissent selon une gradation rigoureuse.

Pour ce qui concerne le but de l'enseignement du cartonnage, je ne saurais mieux le définir qu'en citant des extraits du « Cahier de cartonnage », ouvrage rédigé par la Société des travaux manuels.

Parmi les branches de la technique manuelle, le cartonnage s'est mis, dès le début, au premier rang. Son importance peut être attribuée à des causes diverses. Elle dépend tout d'abord de circonstances extérieures qui ont été décisives : modicité des frais d'établissement et d'aménagement des ateliers, bon marché du matériel, grand nombre d'élèves pouvant être occupés simultanément sous une seule direction. Mais ces avantages extérieurs n'auraient pas suffi à donner une telle importance à l'enseignement du cartonnage, si des causes éducatives n'y avaient joué un rôle considérable.

L'enseignement du cartonnage produit : 1° l'habitude de l'ordre, une grande exactitude d'observation, la minutie dans le travail ; 2° il stimule la volonté et excite le goût du travail ; 3° il forme et développe le sens des couleurs et des formes ; il fait comprendre à l'élève la valeur d'un bon travail et d'un matériel convenable ; 5° il fait apprécier la beauté de ce qui est simple et pratique ; 6° il sert d'application pratique à l'enseignement de la géométrie et du dessin ; 7° il éveille dans la jeunesse des villes l'envie d'apprendre un métier ; 8° il ouvre l'esprit à l'idée et à l'action sociales par l'entr'aide mutuelle.

Un grand nombre de villes suisses ont actuellement des cours de travaux manuels, notamment ceux de cartonnage. Etablis d'abord à titre facultatif, ils sont rendus obligatoires après un temps d'essai plus ou moins prolongé. Ces cours se donnent en dehors des heures réglementaires de classe, généralement le soir de 16 heures à 18 heures. Tous les instituteurs que j'ai eu le plaisir de consulter m'ont assuré que les travaux manuels intéressent beaucoup les enfants et que ceux-ci les suivent avec un réel plaisir.

Les enfants, réunis sur les mêmes bancs aujourd'hui, embrasseront demain les professions les plus diverses ; néanmoins l'école a le devoir de se préoccuper d'un fonds commun : intelligence du travail, sûreté du coup d'œil, dextérité de la main. Quand elle aura éduqué l'œil, délié les doigts de l'enfant, tout en donnant à son esprit des habitudes d'ordre, de méthode, de discipline indispensables à l'ouvrier, elle n'aura pas fait un apprenti certes, mais elle aura préparé un terrain de choix pour sa formation. De plus, dans la pratique du travail manuel, les aptitudes spéciales de l'élève se révèlent. Il s'y découvre des capacités insoupçonnées jusqu'alors. Sa confiance en lui-même se fortifie. Enfin il prend conscience de sa personnalité qui, dès lors, cherchera à s'afficher lorsque l'occasion se présentera.

Trop d'enfants de la ville ne sont malheureusement pas habitués à temps, c'est-à-dire de bonne heure, au travail. Ils passent leurs loisirs dans l'oisiveté. Plus ils avancent en âge, plus ils s'amusent. Je crois que les travaux manuels seraient pour eux un grand bienfait, car ils concourraient à former leur jugement par l'observation directe,

la réflexion personnelle. Ils développeraient leur volonté et les rendraient capables d'efforts persévérants.

Dans certaines localités, les leçons de travaux manuels sont même données dans les cours complémentaires.

Un essai de ce genre a été tenté l'hiver dernier dans la ville d'Orbe. Les élèves avaient le choix entre un cours de cartonnage, un cours d'arboriculture et un cours de comptabilité. Chaque semaine, sur les 6 heures obligatoires, 2 h. étaient consacrées au cours choisi. L'intérêt et l'entrain sont allés croissant pendant tout l'hiver.

Je souhaite que la question des travaux manuels à laquelle s'intéresse le monde pédagogique de la Suisse entière soit, chez nous aussi, l'objet de toute l'attention de ceux qui se soucient de la formation de la jeunesse.

L. CRAUSAZ.

L'Apprentissage de la Véracité

Oui, il faut apprendre à l'enfant à être vrai ; il ne l'est pas, non toujours parce qu'il est menteur, mais parce qu'il est étourdi. Nous sommes heureux de reproduire ici, avec l'autorisation bienveillante de l'auteur, M. l'abbé Hubert Savoy, professeur au Séminaire de Fribourg, d'ingénieuses « expériences », publiées dans le journal des Instructeurs suisses d'Eclaireurs, *Kim* (Nos 11 et 12 de 1921), sous le titre *L'Eclaireur et la Vérité.*

L'Eclaireur et la Vérité

L'un des grands devoirs que l'Eclaireur doit avoir à cœur de remplir avec ponctualité, est celui qui est énoncé au premier article de la loi : « L'Eclaireur n'a qu'une parole. » Il est aisé de formuler le précepte, mais tous ceux qui ont été en contact avec les jeunes gars et ont essayé de leur faire du bien, savent combien facilement la vérité est pratiquement méconnue et reçoit de détestables entorses. Il faut rappeler souvent la droiture, avertir, encourager toujours, enregistrer parfois des défaites et poursuivre l'œuvre de redressement. La vérité exige une formation, un entraînement.

La parole se révèle parfois insuffisamment efficace à faire comprendre et sentir toute l'importance, toute l'étendue du devoir de la vérité. Il faut qu'un travail de réflexion personnelle intervienne. Quelques expériences peuvent aider à assurer le résultat désiré.

1. *Sondage.* — Faites distribuer à chaque Eclaireur une petite feuille de papier et un crayon. Insistez pour que le silence le plus strict règne et que chacun réponde selon sa pensée, indépendamment des voisins. Dites alors : vous savez tous que notre loi porte : « L'Eclaireur n'a qu'une parole. » Pensez-vous qu'il est facile d'y être parfaitement fidèle ? voyez-vous des difficultés ? lesquelles ?

Généralement, les réponses seront affirmatives ; quelques-unes resteront conditionnelles : c'est facile, si on le veut...

2. *Constatation.* — Dans une réunion ultérieure, posez une question dont la réponse peut être sûrement connue de tous, par exemple, s'il y a une pendule à l'entrée du local, ou à proximité, vous direz : Comment sont les aiguilles de la pendule ?... dorées, argentées, bleutées acier, nickelées, noires, comment ?